

RHONE ALPES CREATION II – RAC II

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.158.910 euros
Siège social : 101 Chemin Vert - 69760 LIMONEST
534 013 982 RCS LYON
(ci-après la « Société »)

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2023

[...]

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, des rapports du Conseil de surveillance et du Déontologue, et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice de 7.098.073 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 Quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que la Société n'a pas engagé de dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à la somme de 7.098.073 €, en totalité au compte « Report à Nouveau » dont le solde débiteur sera ainsi ramené de (6.087.732) € à 1.010.341 €.

L'Assemblée Générale constate qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Extrait certifié conforme à l'original

Signé par :

0F1E571838EB4F5...

RHONE ALPES CREATION II

Le Président de séance
Sébastien TOUVRON

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS RHONE ALPES CREATION II

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 19 166 628 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 098 073 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

1. PRINCIPES

Les Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP) regroupent les participations représentant une quote-part de capital de sociétés acquises dans le but d'en retirer un profit : les TIAP sont donc représentatifs de l'activité de capital-risque. Les obligations convertibles sont prises en compte dans le tableau des TIAP, car elles donnent accès à terme au capital des sociétés.

Règles et méthodes comptables

1.1 - VALEUR COMPTABLE BRUTE

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires, et hors coupons courus à la date d'acquisition.

1.2 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES T.I.A.P.

Lorsque la valeur actuelle, telle qu'elle résulte des analyses de la société au 31 décembre, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, la dotation correspondante est comptabilisée dans le résultat financier.

Lorsque les titres bénéficient d'une garantie BPI France, la provision est constituée nette de cette garantie.

1.3 - VALEUR COMPTABLE NETTE

Cette donnée correspond à la valeur comptable brute diminuée des provisions pour dépréciation nettes de BPI France. Les tableaux de variation des TIAPS de la présente annexe n'intègrent pas les intérêts courus des obligations

1.4 - EVALUATION DES TITRES LORS DE LA SORTIE DU PATRIMOINE

Le prix d'acquisition des titres cédés est estimé selon la méthode FIFO, c'est-à-dire la méthode du premier entré, premier sorti.

1.5 - VALEUR ESTIMATIVE

En fin d'exercice, les titres sont évalués selon les préconisations du guide d'évaluation établi par les organisations professionnelles européennes du capital risque (AFIC - EVCA - BVCA). Ces méthodes sont conformes aux règles IFRS.

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des titres de sociétés sont les suivantes :

1.5.1 - Valeurs mobilières non cotées

La valorisation des titres est déterminée selon les principes de la Juste Valeur (Fair Value) définis par les règles des IFRS.

La Juste Valeur est définie comme celle à laquelle les titres pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

En l'absence de valeurs de marché, il est appliqué les méthodes de valorisation, référencées par l'AFIC, la BVCA et l'EPEVCA (Guide international d'évaluation à l'usage du capital investissement).

La valorisation des titres acquis depuis moins de deux ans ne subit aucune modification sauf en cas d'évènements significatifs, tels que :

- opération significative portant sur les fonds propres et entraînant une modification de la valeur de l'entreprise,
- cession significative de titres à un nouvel actionnaire ou entre actionnaires indépendants les uns des autres,
- ou une modification significative de la situation économique, juridique, financière de la société ou de ses perspectives par rapport à celles qui avaient été retenues à l'époque de l'investissement.

Au-delà de deux ans, la valeur de la société est analysée selon les modalités qui suivent afin de s'assurer que cette dernière n'est pas inférieure au coût d'entrée des titres à l'actif :

- en cas de survenance d'une opération significative sur les fonds propres, d'un échange ou d'une cession de titres, la valeur des titres pour cette opération est retenue comme référence pour la valorisation de l'entreprise.
- des ajustements de la valeur effectués sont interprétés et décidés au coup par coup, en fonction des circonstances des opérations servant de référence.

1.5.2 - Valeurs mobilières cotées sur un marché réglementé

Les valeurs cotées sur un marché réglementé en fonctionnement régulier, sont évaluées au dernier cours de bourse.

Si l'investissement coté fait l'objet d'une restriction affectant la négociation ou la période d'immobilisation (lock up), une décote minimale de 25% est appliquée au dernier cours de bourse.

Règles et méthodes comptables

Provision des titres en portefeuille - Couverture BPI France

Les prises de participations réalisées par Rhône Alpes Création II font l'objet d'une garantie accordée par BPI France, destinée à couvrir les pertes éventuelles sur les :

- actions,
- obligations convertibles,
- bons de souscription d'actions.

Cette garantie :

- ne s'applique qu'à certaines des prises de participations effectuées par Rhône Alpes Création II,
- peut être plafonnée.

Le plafond couvre certains des investissements réalisés par période suivantes:

- 2012 à 2013
- 2014 à 2016
- 2017 à juin 2021
- juillet 2021 à 2024

Pour les titres éligibles à cette limitation, les sinistres sont indemnisés jusqu'à ce que le plafond de garantie soit atteint. Les sinistres qui interviennent au-delà ne sont plus indemnisés.

Les titres éligibles à ce plafonnement de garantie font par conséquent l'objet, lorsque le sinistre n'a pas été déclaré à BPI France et qu'il n'est que probable, d'une provision pour dépréciation nette de la garantie BPI France.

Le plafonnement donne lieu à une majoration du taux de provision pour dépréciation, ainsi, lorsque le sinistre a été déclaré et que l'indemnité BPI France a été reçue ou comptabilisée à recevoir, une provision pour risques sur titres en portefeuille est constatée.

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire

Honoraires de certification des comptes : 9 412€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 780 315	379 703	2 570 963	8 589 055
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 780 315	379 703	2 570 963	8 589 055
ACTIF IMMOBILISE	10 780 315	379 703	2 570 963	8 589 055

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			379 703	379 703
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			379 703	379 703
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 570 963	2 570 963
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 570 963	2 570 963

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations financières	5 403 233	1 190 474	1 587 717	5 005 990
Total	5 403 233	1 190 474	1 587 717	5 005 990
Répartition des dotations et reprises :				
Financières		1 190 474	1 587 717	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS FINOPTIM	33	291	12,50	200	200			1 622	88	
IP3 GROUP	500	-107	23,09	300	162			67	-125	
SAS STLINKS	3 814	-4 352	13,80	562	56			240	-3 299	
SAS BROCHIER TECHNOLOGIES	1 467	1 013	11,88	717	35			1 164	-68	
LXREPAIR	111	587	10,59	300				2 612	-68	
SYNTHELIS	31	-389	18,31	307	31			408	104	
SAS CENTREXPERT	604	-500	19,60	400	32			1 548	75	
ARTHEOS	7	-28	24,56	150	150			2 612	-68	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises				5 231	2 896					
- Autres participations étrangères										

Les présentes informations détaillées tiennent compte des derniers éléments comptables connus des filiales et participations de l'année 2022.

Pour les sociétés en liquidation judiciaire, les chiffres indiqués sont les derniers comptes publiés à ce jour.

Les sociétés LX Repair et Artheos sont en liquidation

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 413 668 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	12 899	12 899	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	307 564	307 564	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	93 205	93 205	
Total	413 668	413 668	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus des OC	12 899
Banque - Intérêts courus à recevoir	55 750
Total	68 649

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-6 157 489
Résultat de l'exercice précédent	69 757
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-6 087 732
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-6 087 732
Total des affectations	-6 087 732

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentation	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	17 495 910				17 495 910
Report à Nouveau	-6 157 489	-6 087 732	-6 087 732	-6 157 489	-6 087 732
Résultat de l'exercice	69 757	-69 757	7 098 073	69 757	7 098 073
Total Capitaux Propres	11 408 178	-6 157 489	1 010 341	-6 087 732	18 506 251

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 660 377 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 158	70 158		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	590 220	590 220		
Produits constatés d'avance				
Total	660 377	660 377		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	63 173
Total	63 173

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	93 205		
Total	93 205		

Tableau de variation des Tiaps

SAS RAC II

au 31 décembre 2022

VARIATION DE LA VALEUR DU PORTEFEUILLE DE TIAP

	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR ESTIMATIVE
Montant à l'ouverture de l'exercice	5 362 584	10 401 410
Acquisitions de l'exercice	366 804	366 804
Cessions de l'exercice	2 549 641	9 738 726
Reprises des provisions sur titres cédés	1 383 802	1 383 802
Plus et moins-values sur cessions de titres . détenus au début de l'exercice . acquis dans l'exercice		4 588 810
Variation de la provision pour dépréciation	-991 559	-991 559
Autres variations des plus-values latentes . sur titres acquis dans l'exercice . sur titres acquis antérieurement		2 201 380
MONTANT A LA CLOTURE	<u>3 571 991</u>	<u>8 211 921</u>

Tableau de variation des Tiaps

VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE DE TIAP

METHODES D'EVALUATION =====	MONTANT A L'OUVERTURE			MONTANT A LA CLOTURE		
	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR ESTIMATIVE	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR ESTIMATIVE
Cout de revient: 1er tour de financement (< 2 ans)			-			-
Tour de financement ultérieur	2 531 760	2 401 898	4 961 051	2 321 056	2 106 818	5 702 082
Cours de bourse	2 087 597	790 867	2 776 347	1 765 325	311 499	311 499
Coefficient de capitalisation	380 982	380 982	875 175	180 982	180 982	1 225 649
Référence à une valeur de marché	867 153	160 290	160 290	917 093	234 860	234 860
Autres méthodes	4 891 001	1 628 547	1 628 547	3 391 200	737 831	737 831
	<u>10 758 493</u>	<u>5 362 584</u>	<u>10 401 410</u>	<u>8 575 656</u>	<u>3 571 991</u>	<u>8 211 921</u>

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Séquestres liés à des cessions de titres de participations</i>	52 241
Autres engagements reçus	52 241
Total	52 241
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 589 055	5 005 990	3 583 065	5 377 082
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 589 055	5 005 990	3 583 065	5 377 082
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	307 564		307 564	95 393
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement	20 240		20 240	20 240
Disponibilités	15 162 554		15 162 554	6 056 256
Charges constatées d'avance	93 205		93 205	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 583 563		15 583 563	6 171 889
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	24 172 618	5 005 990	19 166 628	11 548 971

 Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	17 495 910	17 495 910
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-6 087 732	-6 157 489
Résultat de l'exercice	7 098 073	69 757
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 506 251	11 408 178
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		390
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		390
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 158	59 765
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	590 220	80 638
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	660 377	140 793
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	19 166 628	11 548 971